



4^e édition
refondue et mise à jour

RÉUSSIR

le CAPEPS et l'AGRÉGATION

D'EPS

tout-en-un
épreuves écrites

CONSEILS
MÉTHODOLOGIE
SUJETS et ANNALES corrigés et commentés

Préface d'Alain Hébrard

Youcef AL ANBAGI (coord.)
Zine BOUKRICHE
Hervé DELISLE
Vincent DUBOURDIEU
Marion GAGET



Modalités de l'épreuve en Écrit 1 et méthodologie

Règles et usages pour réussir

Les attendus de la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS externe

« L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du futur enseignant à situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif. » (Programme CAPEPS, 2020).

L'étude des fondements socio-historiques et épistémologiques de l'éducation physique et des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) est essentielle parce qu'elle nourrit une réflexion sur le présent à partir de la compréhension du passé. Elle permet une acculturation, elle-même au fondement de l'identité du corps des enseignants d'EPS. Ainsi, plus que la connaissance, certes nécessaire, des faits historiques, c'est bien un travail de compréhension, d'interprétation, de mise en relation qui vous est demandé. L'étude du passé constitue aussi une source d'inspiration sur laquelle les professeurs d'EPS peuvent faire évoluer leur pratique enseignante de façon adaptée à travers des propositions didactiques et pédagogiques tout au long de leur carrière, en fonction de l'évolution du contexte disciplinaire, scolaire et sociétale. L'identité d'une corporation et d'une discipline se construit sur l'expérience et son analyse dans le temps. Dans cette perspective, n'hésitez pas à vous imprégner de

l'excellent livre de J. Dumont (Socio-histoire et épistémologie des activités physiques et sportives, Paris, Ellipses coll. « Objectif STAPS », 2017, 259 p.). Julien Fuchs le présente dans la revue STAPS en 2019 (cf. encadré ci-dessous).

De plus, certaines compétences du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013), ont également une place spécifique dans le cadre de l'écrit 1 :

- **Compétence « a » – Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.**
- **Compétence « b » – Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.**
- **Compétence « c » – Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel.**

Ces trois premières compétences, outre le fait qu'elles soient en lien avec les compétences (propres 1, 2, 3, 4, 5) du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013), ont également une place spécifique dans le cadre de l'écrit 1. Cette épreuve rend compte de votre capacité à réaliser une analyse épistémologique et historique des savoirs enseignés et à enseigner pour concevoir, organiser et mettre en œuvre des pratiques enseignantes adaptées aux enjeux de notre société actuelle, en vue d'une modélisation particulière du ou des corps. Michel Foucault affirme, au niveau de la normalisation des comportements, que « pour qu'il y ait discipline, il faut qu'il y ait la possibilité de formuler et de formuler indéfiniment des propositions nouvelles » (L'ordre du discours, 1971). Dans notre cadre d'analyse, ces propositions doivent être adaptées au contexte scolaire et sociale. Elles deviennent alors constitutives de la vitalité de la discipline. L'enseignement de l'EPS ne peut pas être figé.

- **Compétence « d » – Envisager son exercice professionnel dans les contextes prévisibles ; situer son métier futur dans le cadre des fonctions de l'école**

Cette compétence est en lien avec la compétence commune 2, du référentiel de compétence professionnelle des métiers du professorat et de l'éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013) : « inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif ». Dans ce cadre, il est attendu de connaître la politique éducative de la France, les mutations historiques de l'École et ses effets, les enjeux éducatifs que cette institution relève et les défis sociétaux qu'elle affronte. Une nation et son École ont besoin de connaître leurs origines car elles se construisent sur des idéologies qui façonnent durablement les mentalités et les structures. L'analyse épistémologique que constitue l'épreuve 1 se base sur une appréhension de l'histoire de la discipline pour éclairer notre présent en matière de politiques éducatives et de déclinaisons pédagogiques. Cette compréhension permet d'aider le jeune enseignant à inscrire, de façon adaptée, son enseignement dans le cadre des dynamiques actuelles du système scolaire tout en le préparant à faire face aux aléas du futur.

→ **Compétence «e» – Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d’une équipe pédagogique**

Cette compétence est en lien avec la compétence 10 (coopérer au sein d’une équipe) et 14 (s’engager dans une démarche de développement individuel et collective professionnel) du référentiel de compétence professionnelle des métiers du professorat et de l’éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013). Elle a toute son importance en écrit 1. Connaître et partager des expériences passées et actuelles, est essentiel pour établir une continuité dans l’identité de la corporation des professeurs d’EPS, d’un individu (la singularité d’un enseignant) comme d’un établissement en lien avec les attentes de l’École et de la société.

→ **Compétence «f» – Utiliser les modes d’expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline**

Les compétences, commune 7 et propre 2, du référentiel de compétences professionnelles des métiers et du professorat et de l’éducation (BO n° 30 du 25 juillet 2013), nécessitent de maîtriser la langue française à des fins de communication. Que ce soit la calligraphie, la syntaxe ou l’orthographe, ces éléments sont incontournables et font partie intégrante du statut et des missions de l’enseignant.

Fuchs, J. (2019). *Staps*, 126, 173-174.

Jacques Dumont, *Socio-histoire et épistémologie des activités physiques et sportives*, Paris, Ellipses coll. «Objectif STAPS», 2017, 259 p.
<https://doi.org/10.3917/sta.126.0173>

Le titre de cet ouvrage en dit long sur son intention. Tout un programme... C’est que Jacques Dumont s’attaque ici à une entreprise difficile : non celle, utopique et scientifiquement infondée, de s’essayer à une synthèse de toutes les analyses socio-historiques et épistémologiques des Activités Physiques et Sportives, mais plutôt celle de proposer une lecture singulière de celles-ci, orientée vers un objectif simple : la préparation des étudiants et leur réussite. Car c’est bien d’un manuel dont il est question. Et si ce travail mérite à notre sens d’être signalé, c’est d’abord du fait de son originalité dans cette catégorie de publications ; c’est aussi du fait de l’intérêt que la démarche adoptée au fil du livre représente pour les historiens du sport et de l’éducation physique eux-mêmes.

L’ouvrage est découpé en trois grandes parties : « Chronologie », « Thématique », « Épistémologie ». Dans la première, c’est à une lecture diachronique somme toute assez classique de l’histoire du sport et de l’éducation physique que l’auteur se livre, en privilégiant toutefois une question : celle du positionnement de l’État par rapport au mouvement sportif. Initialement affaires privées, l’éducation corporelle et le sport deviennent des questions politiques cruciales dans l’entre-deux-guerres, avant de se décliner différemment après 1968 sous l’effet de la croissance de l’univers sportif (multiplication des activités, des modalités de pratique, des pratiquants). Dans la

deuxième partie, le propos devient plus interprétatif et se centre sur des tendances fortes de l'évolution du phénomène sportif : l'impératif de la santé, la consommation des loisirs sportifs, la spectacularisation et la médiatisation, la «juvénilisation» de la pratique, le lien de plus en plus étroit à la nature et à l'environnement, notamment. Dans la dernière partie, ce sont surtout les questions de la scientificité des approches sur le corps et le sport, l'évolution de celles-ci dans l'histoire ainsi que leur statut aujourd'hui dans les lieux de formation qui sont interrogées.

Cette triple lecture est intéressante en soi. Elle permet de croiser les regards, d'appréhender les dynamiques évolutives avec des angles différents et, en cela, se révèle précieuse pour l'historien, parfois enclin à limiter sa lecture des faits historiques à une même trame. De même, elle l'est pour l'étudiant. Car c'est d'abord à destination de celui-ci que l'ouvrage est destiné. Et de ce point de vue, il est une réussite. En parallèle des éléments socio-historiques et épistémologiques abordés figurent en effet des outils essentiels pour appréhender l'histoire autant que pour en comprendre la production : illustrations précises (la politique du gouverneur Éboué en Guadeloupe), «intermède méthodologique» (qu'est-ce qu'un document en histoire et comment l'appréhender ? ; transformer des données en arguments ; etc.), résumés (sous forme de fiches), prolongements bibliographiques, propositions d'exercices d'approfondissement, etc.

La démarche «hélicoïdale» choisie par l'auteur, selon ses propres termes, est séduisante et invite les historiens-formateurs à questionner leurs propres manières d'enseigner. Car le propos est au final tout sauf magistral, mais donne à voir une forme d'«artisanat» de la transmission, basée sur des savoirs mais aussi sur des savoir-faire. Et l'on se prend alors à espérer que les étudiants en histoire du sport et de l'éducation physique, en première comme en quatrième année, soient eux aussi séduits et qu'ils plongent avec passion, si ce n'est dans les archives (plus tard...), au moins dans ce qui fait le sel du métier.

Construction de la dissertation en Écrit 1

Rédiger l'introduction

L'introduction, que nous développerons plus en détail par la suite, est une partie primordiale de la dissertation. Elle donne de manière explicite et implicite des indications au jury quant au degré d'analyse du sujet proposé mais aussi sur le développement à venir de vos idées et donc sur la qualité de votre dissertation. C'est à ce moment-là que votre copie est positionnée dans un bandeau de classement. L'introduction comporte cinq phases que sont l'accroche, l'analyse des termes du sujet et leur mise en tension, le questionnement, la problématique et l'annonce

du plan. Ces phases doivent être aisément identifiables par le jury tant au niveau de la forme que du fond. Il est nécessaire de baliser ces étapes en allant à la ligne afin d'en faciliter la lecture par le jury.

Rédiger le développement

Le développement est le lieu de toute l'argumentation. Les trois parties doivent s'enchaîner de manière cohérente et pertinente. Les dissertations en deux parties sont déconseillées car elles suggèrent une réponse binaire et risque d'indiquer au jury un manque d'arguments. La transition des parties en utilisant une interrogation peut être un point d'appui pour lier votre discours (Dans cette première partie, nous venons de voir que... Néanmoins, en ce qui concerne...?). Chaque partie doit être équilibrée et comporter deux ou trois idées défendues à travers des paragraphes par la convocation de faits historiques, de pratiques physiques et discursives et de références qui constituent les arguments, sans omettre la dernière partie qui est souvent bâclée par manque de temps mais le plus souvent par manque de connaissances. En outre, si vous avez l'impression de raconter l'Histoire, posez votre stylo et prenez du recul au sens propre comme au sens figuré en allant marcher ou en se désaltérant. Argumenter n'est pas le synonyme du verbe décrire, votre argument doit se composer d'une idée, de faits et de références. Vous pouvez vous faciliter la tâche en commençant par une phrase du type « Notre première idée est de montrer que... » afin de vous obliger à justifier votre propos pour convaincre le jury. L'utilisation du présent de l'indicatif lors de votre rédaction est recommandée, de même que la production des phrases courtes en évitant les anthropomorphismes car l'EPS n'est pas une personne. C'est une discipline scolaire avec des enseignants, des décideurs politiques et institutionnels, des élèves, des programmes, des horaires, des évaluations, etc. C'est ce type d'analyseurs qui vous permettra de structurer votre devoir.

Les références

Pour organiser vos références, il vous est conseillé d'harmoniser la manière de les citer au sein de la copie notamment en soulignant le titre de l'ouvrage :

- pour un ouvrage (nom de l'auteur, nom de l'ouvrage, année);
- pour un article (nom du premier auteur, suivi de « et coll. » si plusieurs auteurs, titre de la revue dans laquelle est paru l'article, date).

Il est également nécessaire de vous référer à la date de référence de la première parution de l'ouvrage afin d'éviter certaines aberrations temporelles qui prêtent à croire à un manque de culture scientifique de votre part.

Rédiger la conclusion

C'est une étape importante de votre devoir car ce sera la dernière impression que vous laisserez au jury. Il est convenu qu'elle comporte trois phases :

- le résumé des trois parties permet d'insister à nouveau sur les bilans intermédiaires et les conclusions partielles de chaque partie ;
- le retour sur la problématique. Montrez en quoi vous avez répondu au sujet de manière personnelle ;
- l'ouverture vous engage sur une analyse prospective en vous permettant d'envisager les évolutions possibles ou bien vous offre la possibilité de proposer des hypothèses de solutions pour répondre et dépasser les enjeux du sujet.

Relire

Il est nécessaire de savoir gérer son temps et de garder un moment pour vérifier le style, la syntaxe, l'orthographe, la présentation et la mise en forme de votre dissertation. Pour citer un auteur, il faut souligner la référence complète comme nous l'avons vu précédemment. En Écrit 1, les dates sont importantes pour situer dans le temps vos propos et le seul nom d'un auteur mis entre parenthèses ne suffira pas. D'ailleurs, les parenthèses sont à éviter car elles suggèrent que le jury doit faire le lien avec ce que vous dites et cela peut passer pour de la paresse. N'oubliez pas d'aérer votre copie afin que sa lecture soit la plus fluide et la plus claire possible. Soignez votre écriture, allez à la ligne pour créer des paragraphes argumentés en mettant en relation une idée, des faits et des références. Le nombre de copies fournies le jour du concours est sans limite. N'hésitez pas à sauter une ligne entre chaque phrase surtout si votre écriture est qualifiée « d'épaisse ». Aussi, il est nécessaire de s'exercer à rédiger des introductions ainsi que des devoirs complets tout au long de votre formation afin de vous mettre dans les conditions réelles du concours que vous préparez.

Recommandations

Les épreuves écrites des concours nécessitent de s'habituer à la dissertation et à un entraînement en temps limité à partir de formulations très diverses de sujets que ce soit une question, la discussion d'un propos comme lors du sujet d'écrit 1 de l'agrégation externe 2015 ou l'analyse d'un texte comme ce fut le cas pour le sujet de l'écrit 1 de l'agrégation externe 2014.

En somme, depuis quelques années, la formulation du sujet au CAPEPS et à l'agrégation comprend un extrait de texte d'une dizaine de lignes ou une citation et une question qui suppose de mettre en relation les éléments les plus saillants du texte ou de la citation ainsi que les mots-clés du sujet, en lien avec le programme du concours, sans omettre une présentation, *a minima*, de l'auteur de la citation. Il est bien évidemment nécessaire de les analyser (date, auteur, travaux, revue, maison

d'édition, réédition...). Leur compréhension et leur exploitation sont bien évidemment obligatoires tout au long du devoir surtout si la question y fait explicitement référence. Par exemple, lorsque l'intitulé de la question commence par « En vous appuyant sur les propos de... », vous savez quoi faire ! Cependant, l'importance conférée à la citation est à appréhender de manière différente selon qu'elle est au cœur du sujet ou non. Parfois la question se suffit à elle-même. En effet, la citation peut s'apparenter ainsi à un point de vue introduisant la question posée. Pour atteindre le niveau de l'admissibilité, soit le niveau 3 du bandeau, il est de toute façon nécessaire de répondre à la question posée en évoquant la citation. De fait, les formes de sujet peuvent varier et engagent donc des méthodologies d'analyse et de traitement appropriées. Ainsi, tandis qu'une citation « centrale » impose un ou des thèmes à traiter, une citation « flottante » est moins contraignante, possède une fonction plus illustrative et introductive mais demande néanmoins à être abordée dans la copie (RJ CE 2019).

La connaissance des différents régimes politiques sur les périodes définies dans les programmes des concours constitue une base indispensable pour tous candidats se destinant à passer un concours de la fonction publique. La culture générale acquise en formation doit vous permettre de vous repérer dans le temps au regard des régimes politiques (Républiques, gouvernement de Vichy, etc.), des principaux faits culturels et sociaux (mise en place des congés payés, 30 glorieuses, etc.) et de l'histoire de l'EPS sur le plan institutionnel (mise en place d'une épreuve obligatoire d'EPS au baccalauréat par exemple).

Une réflexion sur les termes-clefs du sujet à travers notamment leurs définitions doit être menée dès l'introduction mais cette opération n'a de sens que si ces dernières sont utilisées pour rendre intelligible et cohérent la suite du devoir.

La problématique ne doit en aucune manière demeurer descriptive et approximative mais doit au contraire mettre en valeur un axe de traitement personnel clair, abouti et original. La logique argumentative doit donc être privilégiée au détriment des logiques narratives et descriptives qui s'essouffent au fur et à mesure des parties.

Il est important de disposer à la fois d'un corpus solide et varié de connaissances sur l'histoire de l'éducation physique, du sport et sur les cadres théoriques mobilisables dans un écrit historique comme la sociologie ou les sciences politiques. Ce travail d'acquisition d'une culture EPS et STAPS doit se faire dès la licence première année en organisant par exemple la formation *Éducation & motricité* de manière cylindrée de la Licence 1^{re} année au Master MEEF. De toute façon, la première exigence porte sur le fait que vous traitiez l'ensemble de la période imposée dans l'intitulé. Cette remarque est d'autant plus pertinente que parfois, il y est indiqué un régime politique comme la V^e République ou le Régime de Vichy plutôt qu'une date explicite (1958 ou 1940-1944). Il convient de rappeler que l'épreuve d'écrit 1 a pour ambition d'évaluer, entre autres, la compétence b, à savoir le fait de « mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs ».

Par ailleurs, des références parfaitement maîtrisées doivent venir explicitement étayer et renforcer la démonstration. Le volume des connaissances est valorisé dès lors que ces éléments supplémentaires sont en lien avec le sujet, avec la démonstration et apporte de la nuance ainsi que de la complexité à celle-ci. Toutefois, le passage dans le bandeau d'admissibilité (bandeau 3) reste le fait du traitement du sujet.

Une des dernières recommandations des différents rapports de jury est celle de composer avec un stylo noir, couleur administrative par excellence (« le jury recommande de privilégier l'usage d'un stylo de couleur foncée plus lisible lors de la correction ». Rapport de jury de l'agrégation externe 2020). Étant donné que les devoirs doivent être de niveau « Bac + 5 », évitez les stylos à bille et préférez ceux à encre ou à gel afin d'offrir aux membres du jury le confort nécessaire pour la lecture de votre dissertation. Pour rappel, composer, c'est rassembler des idées et les structurer de manière cohérente, tout en posant une réelle réflexion sur les enjeux du sujet. Cette analyse peut se faire à partir de la phrase introductive, de la question posée et prendre éventuellement appui sur les documents placés en annexes (pour la seconde épreuve d'admissibilité). La composition devient un espace de discussion orchestrée autour de problèmes et d'enjeux sous tendus par l'ensemble des éléments constitutifs du sujet. De surcroît, le jury doit percevoir votre engagement dans la copie et s'engager explicitement dans l'analyse des enjeux du sujet permet de sortir des canons d'écriture imposés par la dissertation tout en établissant un mécanisme argumentaire permettant de mener à terme les intentions et leur opérationnalisation sans jamais « perdre le lecteur ».

Classement, commentaires, recommandations et pas en avant

Classement des copies

Lorsqu'un sujet présente une citation suivie d'une question, il est attendu que vous analysiez la citation en lien avec la question pour en extraire une problématisation en mettant en tension les blocs présents dans le sujet et la continuité de cette tension, son impact sur l'évolution de l'éducation physique et sportive. Les critères permettant de classer les copies en cinq niveaux de production sont d'une part, la connaissance de l'auteur corrélée à une analyse et une exploitation problématisées de la citation tout au long du devoir et, d'autre part, la structuration et le degré d'explicitation de la réponse en lien avec la commande du sujet. Le fait de répondre ou non à la question est un critère significatif retenu pour classer les copies et ainsi évaluer votre lucidité, qualité attendue dans le cadre des épreuves des concours d'EPS (CAPEPS et Agrégation). Indépendamment du niveau de connaissances, ce critère de lucidité est un élément déterminant pour départager ceux qui ont organisé leur argumentation autour d'une réponse à la question de ceux qui ont traité des éléments clés du sujet